

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									J		

L'Abeille.

2me. Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

2me. Année.

VOL. II.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 7 MARS 1850.

No. 16.

BOSSUET HISTORIEN.

Lettre première.

Monsieur le Rédacteur,

Le même homme qui, dans ses oraisons funèbres, a porté l'éloquence au plus haut degré qu'elle puisse atteindre; qui par ses ouvrages théologiques a presque mérité le titre de père de l'Église, ce même homme considéré comme historien, se place au-dessus de Tacite, et a laissé des ouvrages qui auraient suffi pour l'immortaliser. Les histoires composées par Bossuet sont, comme chacun sait, au nombre de trois: l'*histoire des variations*, un abrégé de l'*histoire de France*, et le *discours sur l'histoire universelle*. C'est de ce dernier ouvrage seulement que, sur votre demande, je veux donner ici une légère esquisse. Cette espèce d'appréciation me conduira à quelques considérations générales sur l'histoire, et m'entraînera dans des détails qui, au premier abord, pourront peut-être paraître étrangers: pourtant je tâcherai d'être sobre et sévère comme il convient à la majesté de Bossuet, et aussi à la gravité d'Apicis. Si ce petit travail donne à quelqu'un de vos lecteurs l'envie de lire cet ouvrage, je me trouverai largement payé de mes peines.

Il n'entre pas dans mon plan de donner ici la définition de l'histoire, ni de m'entretenir sur son utilité que personne ne conteste; mais quelques mots sur la division de l'histoire et sur les différentes manières de l'écrire trouveront leur place. On distingue ordinairement, les histoires générales ou universelles, les histoires particulières ou des peuples et les biographies. En mettant celles-ci au rang de l'histoire, je ne veux pas dire qu'on doive lire toutes les vies des hommes célèbres ou prétendus célèbres, que l'on publie, pourvu qu'elles soient dorées sur tranche et ornées de vignettes; je veux dire seulement qu'il se rencontre des hommes qui, à raison de l'influence extraordinaire qu'ils exercent sur leurs contemporains, méritent une étude toute particulière et une histoire distincte de celle de leur nation. Tels sont, pour vous citer quelques exemples, Charlemagne, Louis XIV, Napoléon, chez les Français; Grégoire VII, Innocent III, dans l'Église. Tels

sont dans un autre ordre de choses, Luther et Calvin, auteurs de la grande révolution religieuse du XVI^e siècle; St. Bernard pivot sur lequel roulèrent toutes les affaires de l'Europe pendant un temps, &c. &c.

On n'a pas toujours écrit l'histoire de la même manière; car de même qu'en littérature, on distingue à présent deux écoles, l'école classique et l'école romantique; on peut en distinguer trois en histoire, celle des anciens, celle du XVIII^e siècle, ou l'école voltairienne, et l'école catholique qui reconnaît Bossuet pour son fondateur. Ce n'est pas sans répugnance que je me sers de ce mot *école*, qui peut paraître prétentieux, mais c'est pour donner à mon travail plus de précision et de clarté. Jetons, s'il vous plaît, un rapide coup-d'œil sur ces méthodes d'écrire l'histoire.

Les historiens qui écrivent à la manière des anciens se bornent à raconter simplement les événements, avec plus ou moins de véracité, sans les grouper pour en faire des périodes ou des systèmes, sans en tirer des conclusions pour la politique, pour la prospérité des peuples. Tout au plus se permettaient-ils des réflexions morales, quelquefois d'une singulière profondeur, comme fait Tacite, souvent d'une simplicité, d'une naïveté proportionnée à l'intelligence des enfants, comme il s'en trouve dans le bon Rollin.

Pour les historiens du XVIII^e siècle, qui reconnaissent Voltaire pour leur pontife, et pour ceux qui marchent sur leur traces, l'histoire n'est qu'un moyen d'attaquer la religion et les institutions sociales. Vous les voyez sans cesse conclure du particulier au général, expliquer les grands événements par les plus petites causes, isoler les faits les uns des autres, ou les réunir forcément au besoin. On pourrait dire d'eux ce que Alexandre Dumas disait de lui-même: "l'histoire est un clou où j'attache mon drame." Pour eux, l'histoire est aussi un clou où ils attachent leur système. Ayant la vue trop courte pour s'élever au-dessus du moment présent, ils sont incapables d'envisager les événements dans leur ensemble, d'en voir la suite, les causes, les résultats véritables. C'est à eux que s'adressent ces paroles

remarquables du Comte de Maistre: "Les *mages* ne doivent pas écrire l'histoire: ils ne peuvent pas la comprendre."

Enfin la troisième école est l'école catholique, qui, reconnaissant Bossuet pour son auteur, me conduit directement à mon sujet, et dont vous allez étudier avec moi la manière dans le discours sur l'histoire universelle.

Bossuet commence par exposer ses idées sur l'histoire, sur son utilité pour tout le monde en général, et pour les princes en particulier, car, comme vous le savez, il écrivait pour le Dauphin, son élève. Il a fallu, dit-il, vous faire lire d'abord l'histoire du peuple de Dieu, qui fait le fondement de la religion. On ne vous a pas laissé ignorer l'histoire grecque, ni la romaine, et, ce qui vous était plus important, on vous a montré avec soin ce grand royaume, que vous êtes obligé de rendre heureux. Voilà, Mr. le Rédacteur, un plan d'études historique, tracé de main de maître, et qui est encore convenable même aujourd'hui, du moins quant au fond. En effet, notre attention ne doit-elle pas se porter naturellement, et avant tout, sur le peuple choisi, sur l'histoire ancienne, et sur l'histoire de la patrie? Ajoutez-y l'histoire de la France, notre mère nourricière pendant un temps, et celle de l'Angleterre, notre mère adoptive, et vous ayez un cours complet d'études élémentaires en ce genre.

Bossuet vient ensuite à l'histoire universelle en particulier. "Il n'y a rien de plus important, dit-il, que de vous présenter distinctement, mais en raccourci, toute la suite des siècles.

Après son exorde, Bossuet divise son discours en trois parties: les époques, la suite des empires et la suite de la religion.

La première partie renferme, comme dans un vaste tableau, tous les événements qui se sont succédés depuis l'origine du monde jusqu'au couronnement de Charlemagne, où Bossuet croit devoir terminer l'histoire ancienne et commencer la moderne, parce que c'est là, dit-il, que finit proprement la puissance romaine. Il nous apprend qu'il se proposait de conduire, dans un second discours, cette analyse chronologique jusqu'au règne de

Louis XIV, mais ses occupations ou des circonstances imprévues l'ont forcé de laisser son œuvre imparfaite.

Cette manière d'histoire universelle est à l'histoire de chaque pays et de chaque peuple, ce qu'est une carte générale à l'égard des cartes particulières. Dans les cartes particulières, vous voyez tout le détail d'un royaume ou d'une province en elle-même; dans les cartes universelles, vous apprenez à situer ces parties du monde dans leur tout. Ainsi les histoires particulières représentent la suite des choses qui sont arrivées à un peuple dans tout leur détail; mais afin de tout entendre, il faut savoir le rapport que chaque histoire peut avoir avec les autres; ce qui se fait par un abrégé, où l'on voit, comme d'un coup d'œil, tout l'ordre du temps. Comme je n'ai pas, Monsieur, l'impudence de l'individu qui a osé se faire le continuateur de Bossuet, je ne me permettrai pas de commenter cette citation; je vous prie seulement de relire cette admirable comparaison, qui fait si bien saisir les avantages, l'utilité, les caractères distinctifs de l'histoire universelle.

Au reste, on peut dire que Bossuet est le premier qui ait conçu l'idée d'une véritable histoire universelle. On avait bien avant lui, des ouvrages qui portaient ce titre, mais ils n'atteignaient nullement leur but. On y voyait des chapitres s'parés pour chaque peuple, un pour les Romains, un pour les Orientaux, un pour les Français &c. Dans Bossuet, au contraire, on a sous les yeux, année par année, tout ce qui se passe à la fois chez tous les peuples du monde et dans toutes les parties de l'univers. De peur que cette longue chaîne d'événemens ne produisît à la fin la fatigue, Bossuet a su distinguer dans son récit, des époques qui sont comme autant de points d'arrêt. "Il faut avoir, dit-il, dans l'ordre des siècles, certains temps marqués par quelque grand événement auquel on rapporte tout le reste. C'est ce qu'on appelle *Époque*, d'un mot grec qui signifie s'arrêter, parcequ'on s'arrête là, pour considérer, comme d'un lieu de repos, tout ce qui est arrivé avant ou après. Ces époques sont au nombre de douze." En résumé, cette partie se distingue autant par la noblesse des expressions et la sublimité de pensées, que par les transitions heureuses et imperceptibles, qu'il était si difficile de ménager dans le récit de tant d'événemens passés dans des temps et sur des théâtres divers. Les deux autres parties du discours joignant toute la sagacité, la profondeur de vues qui doivent caractériser ce qu'on a appelé depuis "philosophie de l'histoire." Si

cette première lettre, Mr. le Rédacteur ne vous a pas trop endormi, vous en recevrez peut-être une seconde qui complètera cette esquisse.

LE SOLITAIRE.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 7 Mars, 1850.

MAIZERETS, tel est le nom que les pensionnaires du Petit-Séminaire de Québec viennent de donner à leur maison de campagne et que le cœur leur a dicté.

Deux noms, inspirés tous par le même sentiment se sont partagé leurs suffrages: l'un est celui du premier évêque de Québec, fondateur du Séminaire; l'autre celui d'un homme ignoré jusqu'ici, mais dont l'obscurité n'a pas diminué le mérite, qui pendant 58 années n'a cessé de s'avancer pour l'Eglise et la jeunesse du Canada.

Monseigneur de Laval fut la première pierre de l'église du Canada ou plutôt de l'Amérique du Nord; ce fut lui qui fonda et dota le Séminaire de Québec, et à ces titres il a mérité de nous comme canadiens et comme écoliers une reconnaissance éternelle. Nous aurions saisi avec empressement l'occasion de la témoigner si le Séminaire ne nous eût depuis longtemps prévenu en donnant son nom à une de ses seigneuries; en instituant une fête le 30 Avril, jour de sa naissance; puis le Séminaire lui-même n'est-il pas un monument à sa gloire, et son nom peut-il s'effacer du cœur de ceux qui l'habitent ou l'ont habité. D'ailleurs, ce que nous devons à un de nos bienfaiteurs doit-il nous faire oublier ce que nous devons à un autre?

Lors de son voyage en France, en 1663, Mgr. de Laval en amena un jeune prêtre, son ami de collège et son compagnon à l'*Hermilage* de Mr. de Bernières-Louvigny; c'était Louis Ango-des-Maizerets. Pendant la traversée le scorbout ayant enlevé 60 personnes à bord du vaisseau, Mr. des Maizerets, qui ne s'épargnait pas plus que l'évêque et ses confrères, tomba malade et ne dut sa guérison qu'à un vœu que l'on fit pour lui à St. Ignace et St. François-Xavier. Arrivé à Québec il se mit à l'œuvre avec ardeur; il accompagnait l'évêque dans les fréquentes visites de son diocèse et dans les intervalles il instruisait, conjointement avec MM. de Bernières et Dudouyt, la jeunesse canadienne. Il s'employait encore à catéchiser et prêcher

dans les paroisses, à répondre à des questions de théologie. que ne cessaient de lui adresser ses anciens élèves de tous les points du Canada. Il fut le 1672 à 1673 curé de Québec et longtemps supérieur de Hôtel-Dieu " Ses jours étaient pleins de bonnes œuvres. "

Lors du premier incendie du Séminaire, peu content de supporter cette rude épreuve avec soumission, comme ses confrères, il en remercia Dieu avec effusion de cœur; lors du second en 1705 ce fut lui qui, avec Mgr. de Laval, continua le Petit-Séminaire, que les autres directeurs voulaient interrompre pendant quelque temps. En 1707 on craignit de le perdre, mais sa santé s'étant un peu rétablie, il put en 1712 célébrer le 50ème anniversaire de son ordination. Il mourut, le 22 avril 1721, à l'âge de 85 ans et 3 mois. Il était prêtre du Séminaire depuis 58 ans.

On se rappelle cette extrait d'un ancien manuscrit que l'*Abeille* a reproduit l'année dernière. " M. des Maizerets est décédé après quinze jours d'une maladie de paralysie. Tout le Canada lui a des obligations pour l'instruction de la jeunesse. Dieu a donné bénédiction à ses travaux par grand nombre de prêtres et autres qui ont pris parti dans le monde et s'y sont comportés en bons chrétiens, tous sortants du Petit-Séminaire qu'il a institué et soutenu malgré les contradictions jusqu'au jour de Samedi, &c. &c. "

Nous nous sommes crus, dans cette circonstance, qui ne se rencontrera peut-être plus, chargés de la dette de nos devanciers et de ceux qui nous suivront ici, et nous n'avons pas cru que notre reconnaissance envers celui qui a tant fait pour nous, fût une ingratitude envers Mgr. de Laval. La fondation du Séminaire n'était pas le but de cet illustre prélat en partant de France, ce ne fut qu'un moyen de parvenir aux fins que sa charge l'appelait à remplir; son intention première n'était même que d'établir une institution pour former des ecclésiastiques.

M. des-Maizerets, au contraire quitta son pays uniquement pour l'œuvre du Petit-Séminaire. Il épousa dès lors sa fortune, sa prospérité fit son bonheur et ses malheurs les siens. Il se dépouilla entièrement en faveur de cette institution de son patrimoine qui était assez considérable et l'on comprendra le mérite de ce sacrifice quand on saura qu'un prêtre de la maison, dans cette condition, n'avait rien à lui, pas même le produit de ses messes, et qu'au second incendie on fut réduit à un tel état de dénuement qu'on ne pouvait même avoir à crédit dans les magasins de la ville.

Sa vieillesse et son âge mûr furent

entièrement consacrés au Séminaire dont il fut 31 ans supérieur.

Enfin, personne n'a jamais donné ou pu donner plus que lui, car on ne peut donner rien de plus que se donner soi-même.

Une dernière considération d'un poids bien faible auprès de celles que nous venons de citer, c'est que nous devons à Mr. de Maizerets la propriété même qu'il s'agit de nommer. Enfin, nous avons cru, en choisissant de préférence le nom d'un prêtre du Séminaire, donner un témoignage, bien léger, il est vrai, de notre reconnaissance envers les supérieurs actuels qui font tant pour nous.

Tels sont les motifs qui ont engagé l'assemblée de Jeudi à donner la préférence au nom de Mr. des Maizerets.

Tout s'est passé avec une bienséance, nous dirions une gravité, digne du sentiment qui a inspiré notre choix.

Mr. Et. Bégin appelé à présider expose en peu de mots les règles qu'auront à suivre ceux qui proposeraient des motions ou amendemens, les orateurs et les votants. Mr. L'Heureux est suivi à la tribune par Mr. J. Quinan, défenseur de Montigny, qui présente dans un discours rempli de belles pensées les obligations que nous avons à Mgr. le Laval.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant le passage suivant :

“ Je ne suis pas Canadien, je n'ai pas l'honneur de m'enrôler parmi les enfants de Champlain; cependant, je sens au fond de mon âme la nécessité d'exprimer en cette occasion ma reconnaissance envers le fondateur de cette maison. Oui! je suis reconnaissant! Je sens toute la grandeur des obligations que je lui ai; aussi j'honore sa mémoire! Je le chéris comme un de ceux qui, après Dieu, m'ont procuré l'inestimable bienfait d'une éducation chrétienne. Et pour dire le vrai, MM., il n'y a que ceux qui sont obligés de laisser leur pays natal pour aller chercher à l'étranger l'instruction qui convient à l'état qu'ils veulent embrasser, qui puissent apprécier le bonheur d'un pays qui possède un homme assez généreux pour faire tous les sacrifices nécessaires pour établir une institution telle que le Séminaire de Québec. ”

Mr. Buckley fait valoir avec talens les droits de Mr. des Maizerets à notre reconnaissance.

Mr. O. Thibaudeau appuie dignement le défenseur de Montigny.

M. M. Hubert Larue et Régis Lapointe défendent, en vaillans chevaliers, les titres du nom du Chevalier d'Iberville à notre préférence. Tout le pays, la religion et le Séminaire particulièrement lui ont des obligations; car, si avec ses com-

pagons, il n'avait repoussé l'expédition de Phipps, on peut imaginer ce que l'intolérance et le fanatisme auraient fait contre la religion et les communautés religieuses.

Mr. Bayard ridiculise avec esprit et l'enthousiasme des hommes et de la jeunesse en particulier pour la gloire des armes; ils'est élevé à de hautes considérations.

M. M. C. Lafontaine et Ov. Griemer, défenseurs de Beauséjour, ont considéré ce nom sous le point de vue le plus élevé possible; ils y ont vu l'expression de notre gratitude pour ce que l'on a fait cette année pour nous à notre maison de campagne.

Mr. Chandonnet (petite salle) parle contre Beauséjour.

Mr. Joseph Delisle, défenseur de Stadaconé, a tiré, autant qu'il se pouvait, parti de son sujet.

M. A. Thibaudeau (petite salle) parle contre Mr. Eliz. Taschereau [petite salle] qui avait parlé en faveur de Stadaconé.

M. Bérubé défend Sana'doma et Mr. A. Fournier [petite salle] le combat.

Les orateurs de la petite création ont parlé avec beaucoup de naturel.

Mr. E. Michaud répond aux adversaires de Montigny et M. A. Marmet à ceux de Maizerets.

A la suite de ces discours, plusieurs motions ont été présentées et adoptées, des remerciemens votés à M. le président, puis l'assemblée s'est dissoute à 10 heures.

Le talent et l'animation avec lesquels tous les noms ont été attaqués ou défendus, sont certainement, une preuve victorieuse contre ceux qui nous reprochent notre inertie.

Nous sommes aussi heureux d'avoir rempli un devoir et d'avoir prouvé que nous avons la *memorie du cœur*.

L'examen des classes, commencé le 25 Février, s'est terminé hier soir. On a été obligé de diviser la Cinquième en deux sections. Mr. Duhaut est professeur de la nouvelle division.

On parle beaucoup d'établir une communication par vaisseaux à vapeur entre Québec et Gaspé; il serait à désirer que ce projet fût mis à exécution.

Le conseil de ville a ordonné le recensement de la ville et nommé des énumérateurs pour les différents quartiers. M. M. les maîtres des salles, grande et petite, nous ont recensé quoiqu'ils n'eussent pas été nommés officiellement.

Les élections municipales se sont faites à Montréal plus paisiblement qu'on ne le croyait.

Suivant un journal anglais, la santé de M. Baldwin se rétablit si lentement qu'on craint qu'il ne soit obligé de quitter les affaires pour quelque temps du moins.

Nous sommes heureux d'annoncer que Mr. Chiniquy pour la vie duquel on avait craint, est hors de danger.

L'hon. J. P. Chabot est arrivé le 26 février à Toronto.

Décédé, samedi dernier, au couvent des Ursulines des Trois-Rivieres dont il était chapelain depuis 1831, Mr. Bathelem Fortin, membre de la congrégation du Petit-Séminaire de Québec.

Le vénérable évêque de Louis-ville (Kentucky), Mgr. Benoit Joseph Flaget, est mort le 11 février, dans la 87e année de son âge. Il vint en Amérique en 1792, à l'âge de 30 ans, et fut sacré évêque en 1810. Son coadjuteur, Mgr. Spalding, le remplace sur le siège épiscopal.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE. L'adresse en réponse au discours du trône a été proposée dans la chambre des lords, par le comte d'Essex et secondée par lord Methuen. On proposa un amendement; mais l'adresse fut votée avec 49 voix de majorité.

Dans la Chambre des Communes, elle fut proposée par Mr. Chs. Villiers et secondée par sir James Duke et gagna 119 de majorité sur l'amendement.

FRANCE. Le commencement de février a été marqué dans la capitale par un essai de révolution. Le tumulte a commencé au sujet de l'ordre donné au préfet de police d'abattre des arbres de liberté plantés jadis sur les places par les travailleurs oisifs des ateliers nationaux. Il ne s'agit que de ceux qui étaient morts ou qui gémissaient la circulation. Un arbre de la liberté dont la nuisance publique parut fort douteuse, devint le sujet de rassemblements tumultueux. Les sergents de ville étant accourus pour rétablir l'ordre, le peuple opposa de la résistance, un sergent de ville frappa même un coup d'épée pour défendre un de ses compagnons.

Le lendemain une affiche du gouvernement annonçait que l'arbre en question n'avait point été condamné, mais qu'il le serait certainement s'il devenait une occasion de désordre. Il n'en fallait pas tant pour le rendre cher aux amateurs d'événemens: aussi fut-il entouré de nouveau par le peuple et chargé d'emblèmes terroristes. Les troupes étant survenues, cet arbre ainsi qu'un autre auquel on avait rendu les mêmes honneurs, fut abattu sans aucune résistance.

SWISSE. Le gouvernement continue d'exercer ses violences contre le clergé dont il emprisonne des membres sous les prétextes les plus frivoles.

Le grand séminaire de Fribourg a été abandonné le 31 décembre.

IRLANDE. Dernièrement, la ville de Killarney a été le théâtre d'un grand incendie. Le feu a pris dans un vaste établissement qui servait depuis quelque temps d'hôpital et l'a entièrement consumé. De 162 malades, 15 ont été brûlés, parce qu'on n'a pu les transporter à temps. Dans un édifice voisin, vingt-sept jeunes filles qui travaillaient à l'hôpital et se trouvaient alors enfermées dans les dortoirs, furent tuées, ainsi que deux gardiennes, par la chute du plancher.

NAPLES. Des lettres d'Italie confirment le meurtre de l'évêque Moroni, à Faringa.

Mgr. Moroni est le prélat qui avertit le comte Rossi qu'on cherchait à l'assassiner.

PIÉMONT. L'archevêque de Turin, de son exil, publie un décret, où il invite les curés de son diocèse à adresser des prières publiques à Dieu, afin qu'il daigne éclairer le chef de l'Église sur l'opportunité d'une décision dogmatique au sujet de l'Immaculée Conception. L'épiscopat espagnol a aussi fait des démarches dans le même sens. On peut donc espérer que la prérogative de Marie d'avoir été conçue sans péché, sera bientôt un dogme dans l'Église.

PRUSSE. Les élections pour le parlement d'Erfurt se poursuivent à Berlin et dans les provinces prussiennes.

La commission centrale a résolu d'envoyer dans le Schleswig-Holstein un commissaire fédéral, afin de hâter les mesures que l'on prend pour fixer la position de ces duchés. On croit que le Schleswig sera séparé du Holstein et réuni au Danemark, tout en conservant une constitution distincte.

Huit Hongrois, déclarés coupables de participation au massacre de quarante trois Croates, pris pendant la guerre de 1848, ont été pendus à Gunz.

INDES. Les dernières nouvelles annoncent une disposition peu favorable des naturels envers les Anglais. Une des tribus voisines du Caboul ayant refusé de payer l'impôt, on a envoyé un détachement de 500 hommes pour y rétablir l'ordre. Des complots ont été formés dans le Lahore, dans le dessein d'enlever le jeune roi, pendant l'absence des troupes qu'on devait passer en revue. Le complot ainsi qu'un autre, attribué aux influences de la reine-mère, ont été éventés. L'indiscipline menace aussi de s'introduire dans l'armée indigène, mais le géné-

ral Sir Charles Napier a résolu d'agir avec vigueur afin d'éviter le désordre.

UN JOURNAL QUI PAIE. Il faut que le *Times* de Londres soit un journal profitable, car son principal propriétaire, M. Water, M. P., vient d'acheter la magnifique terre, dans le comté de Barks, appelée *East Court*, possédée par l'amiral Sir John Sinclair, Baronet, pour £60,000.

PROGRÈS DE LA POPULATION DES PRINCIPALES PUISSANCES EUROPÉENNES.

La France, qui avait 30 millions d'âmes en 1816, en avait 35 en 1848.

La Russie, qui en avait 50 millions en 1816, en avait 70 millions en 1848.

L'Autriche, 29 millions en 1816, et 39 millions en 1848.

L'Angleterre, 15,500,000 en 1816 et 29 millions en 1848.

La Prusse, 10 millions en 1816 et 16,500,000 en 1848.

Directeurs

DU PETIT-SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Année.	Messieurs.
1765	Jean François Hubert,
1768	Urbain Boiret
1773	Jean François Hubert,
1774	Charles François Bailly,
1776	Joseph Etienne Demeulle,
1777	Thomas Laurent Bédard.
1778	Jean Baptiste Lahaille,
1782	Charles Chauveau,
1784	Antoine Bernardin Robert,
1787	Jean Joseph Roy,
1789	Antoine Bernardin Robert,
1791	Jean Baptiste Lahaille,
1793	Antoine Bernardin Robert,
1795	Henri François Gravé,
1798	Antoine Bédard,
1800	Pierre Jacques Bossu,
1802	Jérôme Demers,
1804	François Pigeon,
1806	Jérôme Demers,
1810	Antoine Parant,
1817	Félix Gatien,
"	Antoine Bernardin Robert,
1820	Pierre Flavien Turgeon,
1824	Antoine Parant,
1830	Jean Holmes
1831	Michel Marie Brien,
1833	Joseph Aubry,
1838	Jean Holmes,
1840	Léon Gingras,
1842	Joseph Aubry,
1843	Louis Jacques Casault.

Un officier avait irrité son père, qui lui fit une mercuriale fort vive : il prit un bâton et alla à son fils, qui céda la place en murmurant. Le père le suit sur le de-

gré. Quand le fils eut descendu quatre marches ; Le respect que je vous dois, dit-il, m'a désarmé ; mais toute considération cesse à présent, il n'y a plus de parenté entre nous ; car me voici au quatrième degré. Cette équivoque n'a de mérite que par le sang froid dont elle fut dite, qui rendit au père celui qu'il avait perdu.

Un paysan vint à Paris pour la première fois ; le spectacle de cette grande ville le jeta d'abord dans l'administration, aucune enseigne ne lui échappa ; il considérait tous ces différents tableaux, et sa curiosité le porta jusqu'à vouloir savoir toutes les marchandises qui se vendaient dans chaque boutique. Il vit un homme tout seul dans le Bureau du Change du Roi : Monsieur, lui demanda-t-il d'un air niais, dites-moi ce que vous vendez. Le changeur crut qu'il pouvait se divertir du personnage : Je vends, lui répondit-il, des têtes d'ânes : Ma foi, lui repliqua le paysan, vous en faites un grand débit ; car il n'en reste plus qu'une dans votre boutique.

CONTRE UN AVARE.

L'autre jour, le pauvre Coignard,
Voyant près de son lit paraître
Un voleur armé d'un poignard,
Entré, dit-on, par la fenêtre,
Tira d'abord de sous ses draps
Un sac de vieux lcuus qu'il prit entre ses bras,
L'unique et seul objet de son idolatrie ;
Accablé de frayeur dans ce cas affligeant,
De grâce, lui dit-il, tuez-moi, je vous prie,
Mais ne m'ôtez pas mon argent.

ATTENTION !!!

SERA vendu par encan le 19 du mois courant, à DIX heures précises A. M. dans la Salle de M. M. les Ecclésiastiques, bon nombre de LIVRES, tant ascétiques que profanes, à la condition *sine qua non* : argent comptant.

Les M. M. du Clergé sont spécialement invités à cet encan où ils pourront se procurer plusieurs ouvrages rares et précieux.

DOM. RACINE, Eccl.

Secrétaire.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M. M. A. et C. Legaré.

HUBERT GIRROIR, Gérant.